

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du 15 novembre au 15 mars

Lundi : 9h-12h et 13h-17h
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h

Du 16 mars au 14 novembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h et 13h-16h30

Agenda

Lundi 25 juillet 2022 :
- 18h30 : Comité de Direction



Sommaire

Page 2 : informations sur les engagements

Pages 3 : convocation réunion

Pages 3 à 7 : PV de la Commission de Gestion des Compétitions

Page 8 : retour en images sur la Soirée des Récompenses

Retour sur l'Assemblée Générale Elective du 1^{er} juillet



Bonjour à toutes et à tous,

Je dois d'abord vous remercier pour votre confiance en m'ayant porté à la présidence du District.

J'ai bien conscience de la responsabilité qui devient mienne surtout que ce passage de témoin s'opère après une trentaine d'années durant lesquelles Philippe LAFRIQUE a piloté le District de Football de la Creuse avec le succès que l'on connaît.

C'est donc avec beaucoup d'humilité et de conviction que je vais m'attacher à servir notre sport passion.

Entouré de collègues dont je connais la motivation, nous allons nous mettre à la tâche pour tracer l'avenir en définissant des lignes de force qui guideront notre action au service du football creusois.

Les chantiers ne manquent pas : qu'il s'agisse des mesures pour endiguer la décroissance des effectifs licenciés suite à la crise Covid, de la nécessité de relancer la féminisation qui bat de l'aile alors que nous étions département pilote il n'y a pas si longtemps, de la relance du futsal aujourd'hui en sommeil, et bien sûr de l'opération foot à l'école qui devrait démarrer dès après les vacances de Toussaint.

Toutes les pistes de travail sont bien sûr ouvertes et je compte beaucoup sur le travail des Commissions pour être force de propositions.

C'est dans cet esprit que nous allons essayer d'ouvrir encore plus les Commissions à toutes celles et ceux qui voudront bien nous rejoindre.

Pour ce faire, et pour limiter les longs déplacements qui sont souvent un obstacle à la fréquentation des Commissions, nous allons utiliser plus largement la visioconférence.

Voilà, je formule le vœu que nous puissions travailler dans une toujours plus grande proximité et ce dans la confiance et la convivialité.

Impartialité, pragmatisme, sens du collectif guideront notre action de tous les instants.

Membres élus et services se tiennent à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches sachant qu'il est toujours préférable d'anticiper plutôt que de devoir agir dans l'urgence et au dernier moment.

En espérant que vous puissiez préparer la prochaine saison dans la sérénité, je souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

Amitiés sportives.

Serge AUBLANC



ENGAGEMENTS 2022/2023

INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS

- **SENIORS GARÇONS**
(date limite : 15/08/22) :
 - Coupe de la Creuse
 - Coupe Jean Bussière
 - Coupe André Latéras

- **SENIORS FÉMININES**
(date limite : 01/08/22) :
 - Féminines à 8 Division 1
 - Féminines à 8 Division 2(date limite : 15/08/22) :
 - Coupe de la Creuse à 11
 - Coupe de la Creuse à 8

- **FUTSAL** (date limite : 01/10/22)
 - Championnat Seniors garçons
 - Championnat Seniors Féminines
 - Coupe de la Creuse Futsal
 - Coupe de la Creuse Futsal Féminines

- **JEUNES** (date limite : 06/09/22) :
 - Championnat U17
 - Championnat U15
 - Critériums U13 à 8
 - Coupe de la Creuse U18-U19
 - Coupe de la Creuse U16-U17
 - Coupe de la Creuse U14-U15

INSCRIPTIONS PAR MAIL à district@foot23.fff.fr en remplissant [CE TABLEAU !](#)

- **FOOT D'ANIMATION** (date limite : 13/09/22)
 - Critériums U11
 - Ronde des U9
 - Ronde des U7
 - U11-U13 Féminines à 5
 - U8-U10 Féminines à 5
 - U6-U7 Féminines à 4

Concernant les engagements en Interdistricts Féminines Seniors à 11, ils doivent être faits auprès du District de la Haute-Vienne.

Les engagements en Championnats Féminins Jeunes à 8 sont gérés par le District de la Corrèze et les engagements en Championnats Féminins Jeunes à 11 par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.



COMITE DE DIRECTION

CONVOCAION

Destinataires : M. AUBLANC, Mmes LABETOULLE, LORCERIE, VEDRINES, MM. AUPETIT, BEAUQUESNE, BETOUX, CADEVILLE, CHANUDET, COUBRET, DELAGE, EBOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, MORELLE, PARIS, PERRIERE, RANCIER, ROBERT, WAILLIEZ, ZARROUK.

Pour invitation : M. LACAN.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

LUNDI 25 JUILLET 2022 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Validation des Poules de Championnat
- Fixation des tarifs 2022/2023
- Motion de soutien à l'ES Guérétoise
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCAION.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MERCREDI 20 JUILLET 2022 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : MM. ROBERT, BETOUX, PLANCHAT, BERNARD, PARIS, DELAGE.

Excusés : MM. AUPETIT, VILLATTE.

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 13 de la réunion du 07/06/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS

* GARCONS

La Commission prend note des demandes de réengagement en division inférieure des équipes de CREUSE AVENIR 2005 (1) et SARDENT (1).

La Commission note avec satisfaction le retour des clubs de St SILVAIN-MONTAIGUT et VIEILLEVILLE qui seront en entente cette saison.

La Commission note avec regret :

- la mise en sommeil des clubs de MAYOTTE ASC, ROUGNAT et SOUMANS
- la disparition des équipes de AUZANCES (4), CHAMBON (3), CREUSE AVENIR 2005 (2), SARDENT (2), St SEBASTIEN-AZERABLES (2) et St SULPICE-St GEORGES (2).



La Commission proposera au Comité de Direction la composition des Poules suivantes :

DEPARTEMENTAL 1

- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- FELLETTIN (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- St FIEL (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

DEPARTEMENTAL 2

La Commission prend note des demandes de Creuse Avenir 2005 et Sardent de se réengager en Division inférieure, et de l'accord de St Dizier-Leyrenne (1) d'être maintenu en Départemental 2 et de Flayat (1) d'accéder à la Départementale 2.

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOUSSAC (3)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- Ste FEYRE (2)

POULE B

- AHUN (1)
- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- FLAYAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- VALLIERE (1)

DEPARTEMENTAL 3

La Commission prend note de la demande de Bétête-Roches de ne pas accéder en Division supérieure, et de l'accord de La Forêt du Temple (1) d'être maintenu en Départemental 3.

Comme voté par l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet dernier, le déroulement des championnats départementaux 3 et 4 se dérouleront en deux phases.

POULE A

- CHENIERS (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- DUN-NAILLAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)

**POULE B**

- BENEVENT-MARSAC (3)
- GRAND-BOURG (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St VAURY (2)

POULE C

- BOURGANEUF (2)
- SARDENT (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)
- Ste FEYRE (3)

POULE D

- AJAIN (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)

POULE E

- CHAMBON (2)
- CHARRON (1)
- DONTREIX (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)

POULE F

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- MAUTES (1)
- VALLIERE (2)

DEPARTEMENTAL 4**POULE A**

- FURSAC (2)
- MEASNES (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St MAURICE ES (1)

POULE B

- AHUN (2)
- BOURGANEUF (3)
- FELLETTIN (2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)

POULE C

- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (1)
- JARNAGES-PARSAC (2)



POULE D

- AUZANCES (3)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)

* FILLES

Devant l'incertitude exprimée par certaines équipes quant à leur réengagement, la Commission décide de reporter la date limite des engagements au 1^{er} août 2022.

* U17

Après contact avec le District de la Haute-Vienne, la Commission contactera tous les clubs creusois afin d'étudier avec eux leur volonté ou non d'intégrer dès le début de saison le Championnat U17 haut-viennois.

POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

* COUPE DE FRANCE :

21 équipes engagées (identique à la saison 2021/2022) : AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

* COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE :

22 équipes engagées : AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

* COUPE DE FRANCE FEMININE :

1 équipe engagée (-1 par rapport à la saison 2021/2022) : ES GUERETOISE (1).

* COUPE NOUVELLE AQUITAINE FEMININE :

1 équipe engagée : ES GUERETOISE (1).

* COUPE DE LA CREUSE :

44 équipes engagées (-8 par rapport à la saison 2020/2021) : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DONTREIX (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (2) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

Equipes non engagées : BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; CHARRON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CHENIERS (1) ; CLUGNAT (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ROYERE DE VASSIVIERE (1).



* COUPE JEAN BUSSIÈRE :

24 équipes engagées (-8 par rapport à la saison 2021/2022) : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; EVAUX-BUDELIÈRE (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIÈRE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIÈRE (2).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

Equipe non engagée : CHENERAILLES (2) ; FELLETTIN (2) ; FURSAC (2).

* COUPE ANDRE LATERAS :

11 équipes engagées (-1 par rapport à la saison 2021/2022) : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; EVAUX-BUDELIÈRE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; ESM LA SOUTERRAINE (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

L'équipe ci-après ne s'est pas encore engagée.

Si elle souhaite participer, la Commission lui rappelle que le nécessaire devra être fait via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

Equipe non engagée : BOUSSAC (3).

* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 11 :

1 équipe engagée : ES GUERETOISE (1).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :

3 équipes engagées : AHUN (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; St VAURY (1).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

DIVERS

* TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2020/2021 :

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes seniors garçons de la fin de saison 2022/2023 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.



PARTAGE ET CONVIVIALITE LORS DE LA SOIREE DES RECOMPENSES DU 8 JUILLET

Cela faisait deux ans que la cérémonie des récompenses n'avait pu être organisée en raison du Covid.

La salle polyvalente de Jarnages a fait le plein pour honorer les nombreux récipiendaires fidèles serviteurs du football creusois.

Cette petite cérémonie a bien sûr été aussi l'occasion de féliciter les clubs vainqueurs des Coupes départementales, ainsi que les Champions de la Creuse des jeunes aux Seniors en n'oubliant pas les féminines.



Les clubs ont répondu présents !



Champion D1 : PEYRAT LA NONIERE



Les dirigeants médaillés FFF et LFNA



Champion U15 : NEC-FG 2000-COMBRAILLES



Vainqueur Coupe U19 : CREUSE POLE SUD



Champion D2 Féminine : CHENERAILLES

Merci aux nombreux clubs présents et aux bénévoles qui ont contribué au succès de cette soirée.